

[INTERNET] Enquête publique projet éolien "Les Ailes du Puy Rio"

0 81 - BERTRAND - 1404 2019 - 19H25

Sujet: [INTERNET] Enquête publique projet éolien "Les Ailes du Puy Rio"

De : Michel BERTRAND <michel.bertrand0488@orange.fr>

Date : Sun, 14 Apr 2019 19:25:42 +0200 (CEST)

Pour : pref-enquete-publique@haute-vienne.gouv.fr

Monsieur Le Commissaire bonjour,

Vous trouverez ci-joint une lettre concernant le projet éolien "LES AILES DU PUY DU RIO".

Veuillez agréer nos salutations les plus distinguées.

Famille BERTRAND

Lettre commissaire enquêteur.pdf

Content-Type: application/pdf

Content-Encoding: base64

Michel BERTRAND
Christelle BERTRAND
Axel BERTRAND
Déborah BERTRAND
9 Villard
87370 Bersac sur Rivalier

Le 14 avril 2019

A l'attention du Président de la Commission d'Enquête
du projet éolien sur la commune de Laurière

Monsieur le Commissaire,

Par la présente lettre, nous venons vous confirmer notre opposition au projet de parc éolien «Les ailes du puy du Rio». Nous ne comprenons pas l'installation de ces quatre éoliennes sur notre canton alors que nous sommes dans une région les moins venteuse de France et de plus dans un couloir de migration avicole où il passe plusieurs millions d'oiseaux chaque année.

Nous habitons le village de Villard sur la commune de Bersac où nous aurons une vue directe sur le projet (environ cinq kilomètres), nous sommes venus habiter ici il y a 27 ans pour la beauté des paysages et sa tranquillité, nous avons restauré une ancienne ferme. Si malheureusement ce projet venait à aboutir, notre cadre de vie en serait affecté et notre maison serait fortement dévalorisée.

Aujourd'hui, on nous impose ce parc éolien qui va rapporter très peu aux habitants du canton car la majorité des bénéfices ira à la capitale régionale qui est Bordeaux. Je me permet de vous rappeler que la durée de vie d'une machine est de 15 à 20 ans. Aujourd'hui les sociétés qui nous promettent monts et merveilles ne seront plus là au moment du démantèlement qui à un coût d'environ 250 000€ par machine qui sera une fois de plus à la charge du contribuable, quand aux masses de béton qui seront là pour l'éternité.

Il me semble qu'il serait plus raisonnable pour l'environnement, l'avenir des générations futures et l'intérêt de tous d'étudier des solutions plus écologiques et adaptées à nos paysages, par exemple, des panneaux solaires.

Dans certains pays comme l'Allemagne où des champs entiers d'éoliennes ne tournent plus pour cause de non-rentabilité, ou aux États-Unis où l'on commence à démonter des éoliennes pour manque de rendement.

Pour tous ces motifs, nous vous serons obligés de bien vouloir formuler un avis défavorable au projet.

Veuillez recevoir, Monsieur Le Commissaire Enquêteur, nos salutations les plus distinguées.

Famille BERTRAND